

pas fait attendre, à peine avait-il fermé les yeux que l'administration des hospices arrêtait que son buste serait placé dans la salle de l'Hôtel-Dieu, qui avait été témoin de ses succès. En même temps, les jeunes médecins, ses élèves, ses amis ouvraient une souscription, à laquelle vous avez pris part, pour lui élever un monument funèbre; des voix éloqu岸tes ont illustré sa tombe, rien n'a manqué à la manifestation de la douleur publique, juste hommage rendu à une vie si courte et si bien remplie.

Mais deux noms restent encore à honorer, et si notre ville a été assez heureuse pour posséder en même temps trois hommes également célèbres à des titres divers, et assez malheureuse pour les perdre tous les trois dans la même année, serait-ce une raison pour leur marchander la reconnaissance et se dispenser ainsi d'honorer leur mémoire?

L'Administration des hospices, instamment sollicitée, ne peut se refuser à élever à côté de celui de M. Bonnet le buste que décerne à Gensoul l'opinion publique, et vous, Messieurs, vous avez le pouvoir de rendre le même honneur à notre savant confrère le D^r Brachet.

Un philanthrope de notre ville, M. Grognard a fait une fondation destinée à conserver les traits et à perpétuer le souvenir de nos plus éminents concitoyens, demandez que sur les fonds accumulés de cette institution, on élève un buste au D^r Brachet pour le placer dans la salle de notre musée consacré aux Lyonnais dignes de mémoire, et vous aussi, vous aurez bien mérité de la science et de l'humanité.

Après avoir exprimé ce vœu qui m'oppressait, qu'il me tardait de faire entendre et dont je lègue l'accomplissement à la parole puissante de l'orateur illustre que vous venez